Martigny, mercredi 7 avril 1937. 77me année No 41.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Cocktail-Département

Le *Nouvelliste* nous apprend qu'au cours d'une séance officieuse, le nouveau Conseil d'Etat a réparti comme suit les différents dicastères de notre administration cantonale :

Intérieur, agriculture, commerce et industrie : M. Troillet ;

Justice et Instruction publique : M. Pitteloud ;

Finances : M. de Chastonay ;

Travaux publics : M. Anthamatten.

Police, Militaire, Hygiène et Forêts : M. Fama ;

quel mélange ! quel cocktail !

Chaque citoyen peut constater que le représentant de la minorité n'a pas été gâté ; il fait un peu figure de parent pauvre autour de cette table gouvernementale.

Nous savons que l'intéressé était prêt à prendre la direction de n'importe quel Département ; administrateur expérimenté, il était à même de les diriger convenablement.

L'avenir nous dira si cette nouvelle répartition permettra une sage administration.

Nous ne le croyons guère, car, à moins d'un déménagement complet, le Département nouvellement créé aura ses services dispersés dans toute la maison.

Il est bon de rappeler que dans leur rapport les experts avaient au contraire réclamé la concentration des services, pour assurer une meilleure surveillance et réduire le nombre des fonctionnaires.

Une fois de plus, on ne s'est pas arrêté à leurs propositions pour des raisons bien faciles à comprendre.

Il ne faut pas qu'un chef aussi énergique que M. Fama ait trop de personnel sous ses ordres !

Il ne se plaint pas du sort qui lui a été fait et saura démontrer qu'il peut faire face aux diverses activités qui lui sont dévolues.

Beaucoup de citoyens regretteront, par contre, qu'on n'ait pas confié les services du Commerce et de l'Industrie à un magistrat qui est vice-président de la Chambre de commerce.

Et puis, ne l'oublions pas, le rôle d'un conseiller d'Etat ne consiste pas seulement à administrer son Département ; au contraire, il doit s'élever au-dessus de ces fonctions pour envisager toujours l'intérêt général du canton.

Il forme avec ses collègues une entité : le pouvoir exécutif, le gouvernement, et, au début de cette nouvelle législature, nous formons le vœu ardent d'avoir un gouvernement qui ose assumer des responsabilités et prendre des décisions.

Le travail ne manquera pas ; des quantités de motions dorment dans les cartons verts, attendant qu'un chef secoue leur poussière et examine la possibilité de les faire passer de l'état de projet à la réalité.

L'atmosphère du Palais de la Planta doit être changée ; avec trois nouveaux membres du gouvernement sur cinq, c'est possible, nous croyons même que c'est chose faite.

Il faudra que cet air frais descende dans tous les bureaux et que chaque fonctionnaire ou employé se mette dans la tête qu'il est le serviteur de l'Etat, auquel il doit tout son temps et son intelligence, et qu'il n'y a qu'une catégorie de citoyens, jouissant tous des mêmes droits et non pas deux, comme cela a été trop souvent le cas.

Nous attendons avec impatience les réformes promises de la Justice, et l'application des lois.

Là, il y a beaucoup à faire, et M. Fama saura nous en sommes convaincu, obtenir de son personnel, des corps de police, non pas de se montrer intransigeants, mais d'être quand même les gardiens fidèles de la légalité.

Une série de lois ne sont pas appliquées, une collection de règlements sont ignorés ; de deux choses l'une : ou bien ils ne sont plus à la page et qu'on les supprime, ou qu'on les fasse respecter.

En matière de circulation, d'octroi de patentes de cafés, d'exploitation de certains commerces, on constate chaque jour des entorses, des dérogations.

Les amendes infligées sont très souvent ridicules, quand elles ne sont pas purement et simplement annulées.

Tout cela doit changer, et cela changera.

Mr.

Propos sur le racisme

Pour les théoriciens du racisme allemand, il n'y a pas l'ombre d'un doute : leur nation, complaisamment baptisée race pour la circonstance, a été appelée par un décret des puissances supérieures, à la suprématie sur tous les autres peuples. La pré-excellence de la race, sa supériorité sont des faits acquis et indiscutables. La race nordique posséderait des qualités intrinsèques si rares et si merveilleuses que la prédominance doit lui échoir fatalement, tôt ou tard. Avec des idées pareilles, on conçoit que les nazis se sentent secoués d'un accès de fièvre chaude ! Dame ! quand on a conscience de la supériorité absolue, je dirais accablante, d'une race sur toutes les autres, de la race aryenne (nordique), seule pure, sur les autres pauvres nations toutes métissées, il y a de quoi vous remplir d'un fol orgueil. Conçoit-on le bonheur d'être né blond et dolichocéphale ?

Le problème des races, on peut le dire, est à l'ordre du jour. Un grand peuple en a fait la pierre d'angle sur laquelle repose toute sa politique. Il est un des facteurs dominants de la vie sociale et morale de notre temps. Toutefois, chose bizarre, pour une nation qui a donné au monde tant d'esprits positifs, les théories racistes n'ont aucune base sérieuse, ne reposent sur rien d'autre qu'une mystique, un engouement momentané. Qu'on le veuille ou non, il n'y a pas, il n'y a plus de races pures ; il y a belle lurette qu'elles ont disparu de notre planète. Les races actuelles ne sont plus que des groupes de métis plus ou moins stabilisés.

Il me faudrait trop de pages pour étayer de solides preuvees cette affirmation. On ne peut pas parler de la supériorité d'une race sur les autres. « Le racisme, écrit un spécialiste éminent, tel qu'il s'est épanoui à notre époque dans certains pays, sous l'influence de tendances affectives et d'un orgueil ethnique démesuré, doit être considéré comme une doctrine antiscientifique. »

D'ailleurs, les penseurs allemands qui échafaudent maintenant leurs théories sur la supériorité de la race germanique, n'ont absolument rien inventé. Et il est ici extrêmement curieux de remarquer que c'est un Français authentique qui leur a fourni, le premier, les thèmes racistes, qu'ils développent avec tant de plaisir. Ce Français n'est autre que le comte de Gobineau, qui fit une carrière diplomatique — il fut secrétaire d'ambassade à Berne, puis à Francfort, puis ministre dans différents pays — et écrivit divers ouvrages dont l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, qui contient en germe tout le racisme. Il est mort à Turin en 1882.

Cet ouvrage qui inspire le racisme allemand actuel, ne fit aucune sorte de bruit à son apparition. La thèse principale de Gobineau peut se résumer ainsi : supériorité de la race blanche pure, la race aryenne (nordique) sur toutes les autres. Formation au cours des temps, par croisements des Aryens avec les autres races, d'un certain nombre de sous-races, telles que celles qui peuplent actuellement l'Europe, de valeur nettement inférieure. « Les Germains peuvent être flattés d'appartenir à des tribus qui sont descendues des monts scandinaves, tandis que les Grecs, les Romains, les Gallo-Romains et leurs descendants actuels, les Français, sont des peuples sémitisés, des peuples nés pour l'esclavage, en qui l'impureté du sang a produit la dégénérescence physique et la décadence morale. »

Nous reviendrons sur d'autres idées non moins extravagantes développées avec passion par Gobineau. On se doute bien de l'enthousiasme avec le quel les racistes se sont jetés sur cette pature. Le gobinisme a fait tourner maintes cervelles, et c'est très réjouissant de voir la maladie s'étendre même dans notre pays. Les fronts en sont atteints.

Feu Emile Faguet, qui pourtant était enclin à l'indulgence, exécute fort proprement son compatriote, le comte de Gobineau : « La vérité est, écrit-il, que ce comte de Gobineau avait de la lecture, avait poussé quelques brèves pointes sur le terrain de l'érudition, ne se doutait pas de ce que c'était qu'une méthode, était guidé tantôt par le démon de l'orgueil nobiliaire et tantôt par la muse du paradoxe et n'avait pas le sens commun. Personne de son temps ne le prenait au sérieux. Mérimée s'en amusait comme d'un original... »

Anatole France se moquait gentiment de lui, Taine ne faisait que sourire de ses paradoxes, Renan, qui avait lu et même annoté l'*Essai sur l'inégalité des races*, n'a jamais eu un mot d'estime pour Gobineau.

Ces témoignages sont assez suggestifs.

Mais comment résister au plaisir de s'entendre dire par un prophète : votre race est supérieure à toutes les autres, de toute la supériorité des races esclaves ? Une telle mystique a de quoi vous ravir.

Et l'on comprend très bien que nos voisins du Nord veuillent, à ce compte-là, se laisser gobiniser. L'orgueil raciste n'est rien d'autre que de l'orgueil tout pur, que Saint Augustin définit comme une perverse imitation de la nature divine.

Zadig.

Nouvelles suisses

A GENEVE

Une explosion démolit un immeuble

4 morts - 7 blessés

Une terrible explosion s'est produite lundi soir rue Zurlinden, dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève. Un immeuble neuf de cinq étages a été entièrement démoli. Il y a pour l'instant quatre morts, sept blessés à l'Hôpital et de nombreux blessés légers.

Les services compétents immédiatement alarmés ont déclaré formellement que l'explosion n'avait pas été causée par une accumulation de gaz.

Les experts estiment qu'elle a été causée par un violent explosif.

Elle s'est produite dans un appartement du 2me étage, habité par un coiffeur, nommé Graf, qui était déjà soupçonné d'avoir mis le feu dans les sous-sols d'un immeuble à la Terrassière dimanche soir, où se trouve son magasin. Les affaires de ce dernier n'étaient pas brillantes.

Les trois corps transportés à la morgue sont ceux du coiffeur, de sa femme et de leur enfant. La quatrième victime est un garçon-laitier, nommé Roguet, qui livrait son lait dans la maison au moment de l'explosion.

Des barrages ont été établis tout autour du quartier et des projecteurs éclairent la maison éboulée, de laquelle il ne reste que les quatre murs. Les balcons ont été arrachés et sont suspendus dans le vide.

La détonation, pareille à celle d'une bombe, ébranla toute la ville et particulièrement le quartier des Eaux-Vives. L'immeuble détruit présente un aspect lamentable avec les barrières des balcons tordues et pendant dans le vide, les fenêtres béantes. A l'intérieur, les étages sont effondrés les uns sur les autres.

Tous les immeubles voisins ont été également touchés par la déflagration : vitres, volets, tout a été brisé. Cinq immeubles en ligne sont détériorés sur leurs façades principales.

Les blessés se trouvant à l'Hôpital ne sont pas dans un état trop grave. Il s'agit dans la plupart des cas de fractures. Tous sont locataires de l'immeuble sinistré. Ils sont au nombre de 29.

On suppose que c'est en voulant se suicider avec sa famille au moyen d'un explosif que le coiffeur a provoqué la catastrophe.

On a fait appel à des chimistes fédéraux, arrivés mardi à Genève, pour établir les causes réelles de l'explosion.

Pas d'augmentation du prix de la farine et du pain

Les meuniers suisses, dans une requête adressée il y a quelque temps à l'administration fédérale des blés, ont réclamé une nouvelle réglementation des prix de la farine panifiable à partir du 1er avril. Lors de l'augmentation, en janvier, des prix de la farine, il avait été décidé qu'aucune modification de prix de devait intervenir avant la fin de mars. Par suite de la hausse continue des prix du blé, les meuniers se sont vu dans l'obligation de demander une augmentation du prix de la farine à partir du 1er avril.

Des pourparlers ont eu lieu ces jours derniers à ce sujet. Nous apprenons qu'ils ont abouti au maintien des prix actuels de la farine et du pain pendant le mois d'avril. Les pourparlers reprendront en temps voulu.

En passant ...

La pire des inventions

Après l'avion de bombardement, les gaz asphyxiants, la mitrailleuse et la Société des Nations, on n'avait plus à se demander à quelle invention l'homme allait bien pouvoir vouer son patient labeur pour porter définitivement atteinte à sa sécurité.

Il semblait qu'il avait épuisé tous les moyens propres à gâter sa joie, à ébranler sa vie, à hâter sa fin.

Et pourtant, ce n'était pas le cas.

Un savant américain vient de mettre au point un instrument plus dangereux que le rayon de la mort ou un traité de non-agression et qui ne permettra plus seulement de déséquilibrer les corps, mais aussi de jeter la consternation dans les esprits :

Nous pouvons être entièrement satisfaits : plus rien ne manquera désormais à notre malheur !

Il s'agit d'un petit bijou, fort innocent d'aspect, d'une manipulation aisée et d'un mécanisme ingénieux, grâce auquel on découvrira le mensonge avec une précision clinique.

L'appareil attaché au poignet du patient, comme un bracelet-montre, enregistrera automatiquement les variations des mouvements du cœur et le menteur le plus cynique ou le plus inconscient verra sa faute inscrite en traits nets sur une feuille analogue au bulletin de température.

Ni le sang-froid, ni l'habileté, ni la pudeur, ne le sauveront de cet aveu, car il suffit, paraît-il, de manquer à la vérité, pour qu'une émotion imperceptible apporte aussitôt une perturbation dans le rythme intérieur d'un individu et pour qu'on puisse immédiatement traduire en graphique un secret désordre.

On ne m'enlèvera pas de l'esprit que notre inventeur est un misogyne !

Parce que la femme est naturellement généreuse, elle arrive à mentir avec facilité, et dévoiler son jeu ne serait ni galant, ni souhaitable. Il lui faut beaucoup de psychologie ou d'intuition pour nous présenter l'exacte image qu'on se fait d'elle, et si tout à coup elle apparaissait sous son vrai jour, ce n'est pas elle assurément, qui en souffrirait le plus, mais ceux qu'elle décevrait.

On dit que l'homme est un grand enfant, et c'est vrai.

Il garde à travers les désenchantements, un pouvoir d'imagination toujours neuf, et pareil aux petits garçons il croit longtemps que les poupées sont vivantes...

Notre inventeur en le mettant devant les réalités l'affecterait cruellement sans rien changer à sa crédulité puérile :

Il a tellement besoin de certitude et de repos qu'il est heureux déjà de l'ombre du bonheur et qu'il se réjouit d'une apparence.

Pourquoi pourchasser le mensonge ?

Il est le fondement de la société moderne et les diplomates s'en font les complices sans en devenir dupes.

Leurs discours ne font que masquer leur idée intime et on les applaudit sans croire un seul mot de leurs propos, dans le seul dessein de mieux les tromper à leur tour.

Cette comédie est vieille comme la terre et l'on sait que la parole fut donnée à l'homme uniquement pour trahir sa pensée.

Quand ce n'est pas la charité qui l'y oblige ou l'intérêt, c'est un devoir de bienséance ou un sentiment de pitié.

La plupart des menteurs ne cherchent pas à se sauver eux-mêmes, mais tout simplement à épargner leur prochain.

Supprimer le mensonge, ou le dénoncer partout où il est — ce qui reviendrait au même — ce ne serait pas opportun et il n'en faudrait pas plus pour rendre instantanément la vie impossible.

L'on finit par comprendre avec le temps qu'il est plus sage et plus humain de s'éloigner du monde, plutôt que de vouloir le transformer et qu'il est vain de chercher partout la vérité quand on peut la trouver en soi-même.

L'invention de notre savant n'enchantera personne et je souhaite ardemment que lui aussi nous ait raconté une blague !

A. M.

Les Botanistes suisses à Sion

On nous écrit :

Ainsi que les journaux l'ont annoncé, les botanistes suisses ont tenu leurs assises printanières à Sion, les 3 et 4 avril passés. C'est la première fois que cette société scientifique, qui groupe surtout des universitaires et des maîtres de l'enseignement secondaire, siège dans la vallée du Rhône. L'usage veut que chaque printemps, une séance ait lieu dans une localité différente et, d'une année à l'autre, nos botanistes se transportent ainsi aux extrémités du pays. La Société botanique suisse, étant une section de la Société helvétique des sciences naturelles, tient sa réunion générale en même temps que cette dernière, généralement fint août et début de septembre ; c'est ainsi que l'automne prochain, on retrouvera tous nos hommes de science à l'Athènes du bout du Léman, à Genève, et nos botanistes auront alors, aussi bien que les géologues et les entomologistes, un astronome pour diriger leurs travaux !

La Société botanique suisse a un effectif actuel d'environ 10 membres honoraires, 280 membres actifs et une trentaine de membres étrangers. Ses travaux embrassent toutes les branches de la botanique et sont le plus souvent de la haute science fermée à l'accès de la plus grande partie du public. Elle publie annuellement un bulletin assez volumineux « les Berichte » qui renferment en outre toute la bibliographie scientifique parue dans le cours de l'année. Les « Berichte » renferment aussi la liste de toutes les plantes, depuis les champignons aux plus élevées de l'ordre naturel qui sont découvertes et décrites dans le courant de l'année, ainsi que les nouvelles localités de plantes rares ou intéressantes concernant la Suisse. On a ainsi un catalogue contamment à jour. Fondée il y a plus d'un demi-siècle, c'est la première fois qu'elle rend officiellement visite au Valais. Pour les curieux de statistique disons que les Valaisans y... brillent par trois ou quatre unités ! Avec un peu de zèle, il pourrait en avoir davantage.

Dans la soirée de samedi, nos botanistes, délaissant pour un instant le champ des investigations et des communications végétales, ont entendu une conférence de M. le Recteur Marietan, président de la Murithienne, sur « Les habitants du Valais ».

Le temps défavorable des jours précédents n'était pas fait pour amener une grande participation, aussi avons-nous été joyeusement étonné en voyant réunis dans la salle de conférence, le dimanche matin, une assemblée d'environ 50 personnes, dont un petit groupe de Murithiens. La ville de Sion avait délégué à notre assemblée deux de ses conseillers, MM. V. de Werra et P. de Torrenté. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les matières traitées au programme, vu que leur sécheresse ne saurait intéresser nos lecteurs. Nous dirons seulement que, prévoyant un regrettable déficit floral dans les herborisations qui devaient suivre, MM. E. de Riedmatten et Ph. Farquet avaient apporté un certain nombre de raretés valaisannes préparées pour herbier et les distribuèrent aux assistants. La conférence de M. Marietan, sur les caractères généraux de la flore sédunoise, fut particulièrement goûtée des assistants, ainsi que celle de M. Dr H. Wuilloud sur l'Amandier et les cépages valaisans.

Pour faire diversion à trois heures de science pure, nos botanistes s'en furent ensuite dans la direction de « Sous le Scex », sous la direction de M. Marietan, pour y voir la station classique de l'Opuntia ou Figuier d'Inde, ou cactus, si vous aimez mieux. La plante n'étant pas encore fleurie, ceux qui ne l'avaient jamais vue, s'aperçurent au toucher qu'elle a, à tout le moins, des épines remarquablement méchantes et difficiles à enlever !

Un banquet savoureux à l'Hôtel de la Gare, réunit ensuite les participants en une agape fraternelle, assaisonnée par la plus franche amitié entre vieux camarades, entre disciples et maîtres, qui ne se voient pas trop souvent ! La ville de Sion avait offert des vins délicieux qui furent vivement appréciés. Un échange de paroles aimables eut lieu entre notre président, M. le professeur Maillefer, M. V. de Werra, M. le Dr Becherer du Conservatoire botanique de Genève et M. Marietan. Puis, ce fut le départ pour la colline de Montorge, où presque seuls, les amandiers mettaient une parure vernale. A Diolly, il y eut un arrêt assez long pour répondre à l'aimable invitation de M. Wuilloud et de sa distinguée compagne qui nous firent avec beaucoup d'amabilité les honneurs de leur cellier bien garni. La botanique liquide (?) a du bon ! Nouvel arrêt à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf pour un rapide goûter, puis ce fut le retour vers Sion, en attendant les péripéties du lendemain.

Le 5, un soleil radieux éclairait la plaine valaisanne et les botanistes, adaptant leur programme aux possibilités végétales que leur offrait la saison tardive, délaissèrent le coteau d'Ayent pour frêter un confortable car qui les amena à la gare de Martigny, non sans arrêts prolongés aux collines de Saillon, Mazembroz et Branson, où la végétation plus avancée que dans les coteaux supérieurs, leur permit tout de même de récolter quelques raretés. Puis ce fut la séparation, avec un au revoir à Genève pour l'Helvétique. Malgré tous les pronostics défavorables de samedi dernier, la réunion printanière de la Société botanique suisse s'est effectuée dans les meilleures conditions et nos hôtes de trois jours ont emporté, nous l'espérons, un bon souvenir de l'hospitalité et... du printemps valaisan... si on y tient ! *Un de la bande...*

Un Suisse tué à Paris

Le Dr Rosenthal-Curt, âgé de 42 ans, demeurant à Kussnacht, a été renversé et mortellement blessé, place de la Concorde, par l'automobile de M. Brooks, demeurant à Paris. Le blessé est décédé peu après son arrivée à l'hôpital.

Nouvelles du Valais

Questions à M. Qui-de-droit

Sur la route du Grand St-Bernard : La route entre Bovernier et Sembrancher est dans un état si pitoyable que les véhicules risquent à tout moment de s'y détériorer gravement.

A qui appartient-il d'entretenir la chaussée, de façon à ce qu'elle soit utilisable même pendant les travaux ?

Au Département des Travaux publics ?

A l'entreprise ?

Nous savons que l'attention de l'Etat a déjà été attirée sur le danger que crée cette route et la responsabilité qu'encourent les responsables.

A Vernayaz : La population a été quelque peu surprise de constater que les travaux du canal ont été adjugés cette année par la nouvelle municipalité, à un commerçant.

Elle aimerait savoir quelles sont les connaissances spéciales qui l'ont fait choisir, à moins que ce ne soit simplement sa couleur politique...

Démos.

Politique agaunoise

On nous écrit :

Ce n'est pas sans dégoût que nous avons lu, dans le dernier *Valaisan*, les attaques dirigées contre un membre du comité libéral-radical de St-Maurice.

Un vieux proverbe prétend qu'on n'est jamais sali que par plus sale que soi.

L'auteur de cet épitre, étranger au canton, ferait mieux de s'occuper de ses affaires et de ce qui se passe dans son parti que de mettre son nez dans le nôtre.

Depuis que M. C. M. est à St-Maurice, nous avons pu apprécier son dévouement à la chose publique, son entrain et sa compréhension.

C'est probablement ce qui gêne M. H.

Les libéraux-radicaux de St-Maurice sont fermement décidés à ne plus se laisser morigéner et critiquer sans cesse par des esprits chagrins.

A bon entendeur, salut !

Notre programme est net et précis : il peut se résumer en quelques mots : protéger le faible, améliorer le sort de chacun, dans l'ordre.

Nous ne promettons pas la lune, mais des choses réalisables, et surtout nous sommes prêts à collaborer avec tous les citoyens de bonne volonté, à la réalisation de notre programme, dans la franchise et la correction.

Quant aux haineux et aux sectaires, nous n'en voulons point.

L'Echo du Rhône.

Trient. — *Suite des « On dit ».* — On nous écrit :

On dit que l'unique soumission pour l'emploi du triangle n'a pas été acceptée. On dit que les chevaux dont un n'est encore que mulet, ont adressé leurs doléances au bureau de chômage, sans succès. On dit que la commune rachète les outils que l'on n'emploie pas, comme le triangle et quelques fours de village. On dit qu'une colonne de secours composée de tous les hommes valides armés de pelles sera envoyée à la découverte des chemins ensevelis sous la neige. On dit que ce sera le dernier chapitre de cette émouvante histoire.

St-Gingolph. — *Probité.* — Vendredi dernier, un industriel du Nord, se rendant en Suisse, perdit son portefeuille, contenant plus de 10.000 francs, près de la douane française. Arrivé devant la douane suisse, il s'en aperçut aussitôt. Recherches sur la route, dans la voiture, ce fut en vain. Il allait renoncer, lorsqu'un enfant vint l'avertir que l'objet avait été trouvé. C'était le petit Richon qui, l'ayant ramassé, le porta à sa maman. Cette dernière, mère de cinq enfants, son mari ouvrier touché souvent par le chômage actuel, envoya immédiatement son gosse prévenir M. Boch René, qui tient le bazar en face de la frontière. L'heureux propriétaire récompensa l'enfant de deux becs et de 400 fr.

Nos vives félicitations à cette honnête famille et à cet enfant qui commence si bien dans le droit chemin.

Un incendie à La Souste. — Un incendie dont on ignore les causes a éclaté dans le bûcher des frères Mathieu, à La Souste, et les flammes, se propageant rapidement, envahirent l'escalier de la maison. Mais, grâce à la rapide intervention des pompiers, le bâtiment a été protegé et le dommage limité.

Chamoson. — *Soirée de la Villageoise.* — *On nous écrit :* Le *Confédéré* a déjà relaté l'excellent concert donné dimanche soir par l'Harmonie de Chamoson. « Le Moment musical » de Schubert fut spécialement bien exécuté. L'Harmonie a raison de choisir de simples et très charmantes mélodies plutôt que des morceaux à grand déploiement

Après le concert, nous eûmes le plaisir d'entendre, de voir deux pièces de théâtre.

La première « Pas de fumée sans feu », chantée par Mlle Thérèse Crittin et son partenaire Max Maye : charmant duo où la limpidité des voix soulignait leur justesse. Costume très 1930 : robe à panier, capeline, redingote et large cravate.

La seconde pièce, vaudeville militaire, devait nous révéler le naturel parfait des deux acteurs : R. Rieder et E. Delaloye.

Nous sommes heureux de féliciter tous les artistes de cette petite fête et nous les encourageons fort à récidiver. Bravo Chamosardes et Chamosards !

Assemblée générale des institutrices du Valais romand

On nous écrit :

Jeudi 1er avril, par une claire journée printanière, les institutrices ont tenu à Sion leur assemblée générale. Après la sainte messe, célébrée par M. le Rd chanoine Dubosson, les participantes, au nombre de 165 environ, se réunissent dans la salle de l'Ecole normale.

Mlle Carraux, notre vaillante et dévouée présidente, ouvre la séance par des souhaits de bienvenue à l'imposante assemblée. Notre souvenir pieux va aussi aux membres qui nous ont quittés pour une vie meilleure.

La mémoire du regretté chanoine de Courten, membre fondateur de la Sté et son grand ami de toujours, n'est pas oubliée.

Dans un bref et intéressant rapport, Mlle la présidente retrace l'activité de la Sté pendant les 3 ans écoulés. Nous avons obtenu, en remerciant MMmes les inspectrices Carraux, Frossard et de Quay, la revision du programme des travaux manuels féminins. Les cours organisés par ces dames ont contribué à donner à l'enseignement de cette branche l'unité qui lui manquait et à établir une meilleure répartition du programme dans les différents degrés de l'école primaire.

Les conférences régionales traitant de l'enseignement de la lecture aux différents cours, ont été très réussies. Les travaux furent exécutés avec conscience et distinction par plusieurs.

Un cours de dessin — qui n'a été qu'une ébauche — donné à Martigny et à Sion par Mlle Guinard, a été très fréquenté. Un cours complet sera donné en mai et en septembre.

La caisse entr'aide est intervenue dans plusieurs cas intéressants.

Une requête a été adressée au Département tendant à obtenir, dans les dispositions concernant les institutrices mariées, une exception en faveur des institutrices soutiens de famille.

La lecture du procès-verbal ne soulève aucune objection ; il est approuvé. Nous glissons sur la lecture des comptes (chose assez grave par les temps qui courent) la caissière s'étant fait excuser. Pour tranquilliser l'assistance, Mlle Carraux fait connaître l'actif de la caisse qui n'est pas en trop mauvaise posture.

Le comité est confirmé dans ses fonctions, à l'exception de Mme Puippe, la sympathique représentante d'Entremont, qui se retire. Nous la remercions pour son active collaboration au sein du comité et regrettons vivement son départ. C'est Bagnes, cette fois, qui est à l'honneur. Que Mme Besson soit la bienvenue.

M. le Dr Mangisch émet la délicate pensée d'offrir un souvenir aux membres de la Société qui se retirent de l'enseignement après de nombreuses années de labeur et de mérites. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le comité est chargé d'en étudier l'application.

Donnant suite à une proposition de Mme Vouilloz dans une séance du comité, Mlle Carraux demande aux institutrices de la vallée du Trient si elles sont d'accord d'être rattachées au groupe du district de Martigny. Les intéressées abondent dans ce sens. MM. les inspecteurs décideront.

En termes excellents — il en a d'ailleurs le secret — M. le Dr Mangisch introduit M. Devaud, l'éminent pédagogue et l'auteur de nombreux ouvrages didactiques. Sa conférence intitulée « Etude du milieu et enseignement de la langue maternelle » nous captive par ses données neuves et éminemment pratiques. Nous y reviendrons, car ce travail remarquable mérite mieux qu'une simple mention.

C'est un dîner de fête, un vrai festin qui nous attend au réfectoire de l'Ecole normale, toujours si accueillante aux institutrices.

M. Lorétan, chef du Département, nous apporte avec le salut du gouvernement ses précieux encouragements. M. le Dr Grand nous incite à être les apôtres de la dévotion au Sacré-Cœur. M. Thomas remercie M. le chef et souligne en termes heureux la beauté de notre tâche.

L'heure du départ sonne, les tables se vident, c'est à regret, comme toujours, que nous quittons les chères sœurs de l'Ecole normale.

La Secrétaire.

St-Maurice

Mise au point

On nous écrit :

Malgré mon désir de ne plus répondre aux attaques du correspondant agaunois du *Valaisan*, je suis obligé de mettre au point certaines accusations lancées dans ce journal :

1) Je n'ai jamais sollicité l'appui de M. D.

2) Je n'ai jamais eu besoin de ramper devant qui que ce soit.

3) Valaisan, je me passe des appréciations de ceux qui, ne l'étant pas, se croient autorisés à représenter la population de St-Maurice. *C. M.*

Les Sports

Deux finales à Sion

Dimanche 11 avril, le Parc des Sports de Sion sera le théâtre de deux rencontres très importantes, comptant pour le championnat suisse de football :

Viège I et Martigny II a, les champions des deux groupes valaisans de VIe ligue, se rencontreront pour désigner laquelle de ces deux équipes jouera la saison prochaine en série supérieure.

Puis, Martigny I et Chippis I, ex-aequo en tête de leur groupe de IIIme ligue, disputeront un match d'appui qui désignera le vainqueur ayant droit à prendre part aux matches de promotion en IIme ligue.

Championnat valaisan

Dimanche, pour le championnat valaisan, Saxon I a battu Monthey II 3-1 ; Martigny II b a battu Ardon I 5-1 ; Sion II a battu Chippis I 2-1.

La vie sédunoise

A propos d'un nouveau journal

Nous savions déjà depuis longtemps — et nous avions été les premiers à l'annoncer — qu'un nouveau journal allait paraître à Sion.

Ce projet qui rencontra bien des difficultés serait maintenant en bonne voie de réalisation, et cette feuille s'appellerait le *Messager du Valais.*

Contrairement à certains de nos confrères dont le jugement ne paraît guère objectif, nous n'avons contre elle aucune espèce de prévention.

Sans doute, il y a déjà trois journaux dans la capitale, et l'apparition d'un quatrième a de quoi amuser le public, mais qui pourrait affirmer que sa publication ne hâtera pas la fin de tel ou tel organe ?

Si ce nouveau journal est vivant, courageux, libre, il n'aura pas de peine à se créer une place au soleil du Valais et à faire oublier de petites feuilles secondaires qui n'auraient pas ses qualités...

Tant qu'on n'aura rien d'autre à lui reprocher que de faire appel à la collaboration de professeurs au collège, on nous permettra de trouver ces griefs bien puérils et bien ridicules.

On ne va pas en vouloir tout de même à un professeur de français de savoir écrire !

Nous comprenons fort bien l'inquiétude et l'appréhension qu'on put éprouver dans certaines maisons de la place à voir paraître un nouveau journal, mais les jérémiades « pro domo » de telle ou telle personne sont plus drôles que convaincantes.

Nous attendons notre confrère à l'œuvre avant de le juger, et nous nous refusons, quant à nous, à prendre un air d'enterrement au moment de sa naissance ! *A. M.*

La mort atroce d'un ouvrier

Mardi matin un effroyable accident est survenu aux chantiers du Rhône, à proximité de Sion, au lieu dit « La carrière », où l'entreprise Werlen effectue d'importants travaux.

Les ouvriers étaient occupés à leur besogne habituelle quand tout à coup la masse de terrain qui les dominait s'effondra lentement.

Plusieurs hommes eurent le temps de prévoir cet éboulement et de se garder du danger qui les menaçait, l'un d'eux fut même obligé de sauter dans le fleuve afin de se garder d'une mort imminente et quelques-uns furent blessés d'une façon superficielle au moment où ils prenaient la fuite.

Mais un jeune homme de vingt-cinq ans, M. Joseph Jaquier, de Joseph, originaire de Granois, qui se trouvait à l'endroit le plus menacé, ne put s'échapper assez vite et un bloc de rocher de 2 mètres cubes lui tomba dessus.

Le malheureux s'effondra, les deux jambes brisées et le corps horriblement déchiqueté. Cependant, il n'était pas mort sur le coup.

Ses camarades s'empressèrent autour de lui, et le voyant dans cet état : « Il est mort ! » murmurèrent-ils. Mais il eut la force de les détromper : « Non, répondit-il, je ne suis pas mort ».

Il semblait inconscient de ses affreuses blessures et un instant plus tard il expirait.

Le défunt qui était connu comme un travailleur honnête et consciencieux était très aimé de ses camarades avec lesquels il se montrait complaisant et bon.

On comprend donc que cet accident leur ait causé une affliction sincère.

M. Joseph Jaquier n'était pas marié, mais nous compatissons au chagrin de ses parents qui le voient disparaître en pleine force et en pleine jeunesse.

Les employés fidèles

Le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de M. Louis Bonvin, de Lens, technicien, dans le bureau de M. Rauchenstein, ingénieur à Sion, a été l'occasion d'un déjeuner intime servi à l'Hôtel de la Paix. Pendant ce quart de siècle, M. Bonvin, qui a débuté comme apprenti, est devenu le bras droit de M. Rauchenstein.

Conférence de Eugène Fabre

(Comm.) On rappelle que l'éminent conférencier M. Eugène Fabre, rédacteur en chef du journal « La Suisse » prononcera sa conférence le dimanche 11 avril 1937 à 20 h. 45, dans la grande salle du Casino, à Sion sous les auspices de Vie, Revue Romande. Sujet : La *Guerre des Internationales.* Billets à la librairie Tronchet à Sion et le soir à l'entrée. Coût du billet 1 fr. ; étudiants et gymnasiens 50 ct.

A Monthey

Nécrologie

Lundi est décédée à Monthey, dans sa 71me année, Mme Cécile Ribordy, née Contat, sœur de M. Armand Contat, de Mme Ida de Mayer et de Mme Repond, la mère de M. le Dr André Repond, directeur de la Maison de santé de Malévoz. La défunte était veuve depuis de nombreuses années de M. Alexandre Ribordy, ex-voyageur de la Verrerie de Monthey.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Une alerte aux Giettes

On avisait samedi matin le corps des sapeurs-pompiers de Monthey qu'un commencement d'incendie s'était déclaré dans un chalet des Giettes sis sur le territoire de la commune de Monthey. M. P. M. Borgeaud, président de la commission du feu, accompagné d'un officier du corps et de l'agent de sûreté Puippe se rendit immédiatement sur place pour l'enquête d'usage.

Il s'agissait d'un feu de cheminée — heureusement maîtrisé par les propriétaires — qui avait éclaté dans l'immeuble de M. J. Bertrand, pharmacien à St-Maurice, le réputé et compétent historien dont s'honore notre canton.

Soyons satisfait pour ce dernier que tout se soit borné à une simple alerte, ce qui n'empêche pas que tant le feu que les moyens de défense utilisés ont causé quelques dégâts au chalet où notre historien se repose en jouant magnifiquement de son violon d'Ingres.

Concert de l'Harmonie

On attendait avec quelque impatience à Monthey et dans la région les débuts de l'excellent directeur que s'est choisi notre Harmonie pour succéder à M. Lecomte que la maladie a rappelé dans son pays. C'est sans doute l'une des raisons de l'affluence extraordinaire des auditeurs qui se pressaient dans la grande salle du Cerf, l'occupant jusqu'à la dernière place et remplissant même les couloirs.

Chacun comprendra les raisons qui nous font le devoir de ne pas émettre d'appréciations personnelles. Nous croyons néanmoins qu'il nous est permis de nous faire l'écho des nombreuses observations cueillies dans la salle pendant l'entr'acte et après le concert en disant que, de l'avis général, M. Peyraud a brillamment gagné la partie s'imposant d'emblée et définitivement comme un chef de haute valeur susceptible de conduire très loin l'Harmonie. Il n'y a eu qu'une voix également pour louer le travail des musiciens, leur discipline et l'attention avec laquelle ils ont obéi à la baguette de leur chef.

Il rentre par contre dans notre rôle de chroniqueur de communiquer ce qui s'est passé en marge de la partie musicale proprement dite. Signalons donc dans cet ordre d'idées l'excellent speech de M. Delmonté, président de l'Harmonie à la fin de la 1ère partie du concert, lorsqu'il présenta M. Peyraud au public après avoir rappelé le souvenir de son prédécesseur et l'attribution du diplôme d'honneur pour 25 ans de bons et loyaux services à M. Antoine Carraux, exécutant dévoué et vice-président de la Société. La réception des invités et délégués eut lieu pendant l'entr'acte. Elle permit de constater la présence de M. le président Delacoste, de M. Martenet, représentant du comité cantonal, de M. le chanoine Revaz, directeur de la fanfare du collège de St-Maurice et de nombreux directeurs et représentants de sociétés musicales du Valais et du canton de Vaud, comme aussi des délégués des sociétés locales.

Le concert fut suivi d'une soirée dansante qui resta animée, joyeuse et empreinte de la plus parfaite correction jusqu'à la dernière minute.

Notre Harmonie a décidément affirmé dimanche sa volonté de persévérer dans la voie du progrès musical et elle a prouvé qu'elle possède tout ce qu'il faut pour bien faire.

On nous écrit encore à ce sujet :

Le programme de ce concert était une indication précise quant aux intentions du nouveau directeur de l'Harmonie, M. Albert Peyraud, à ses goûts personnels, ses préférences, à tout ce qui, enfin, constitue une personnalité. Il faut dire d'abord qu'on ne rencontre pas souvent sur les pupitres d'une société d'amateurs un ensemble d'œuvres de la valeur de celles exécutées dimanche soir dans la grande salle du Cerf, pleine à craquer. Pas une faute de goût, pas une concession à la banalité ni au snobisme ni à rien de ce qui pousse les hommes à n'être pas strictement eux-mêmes. Ce programme, un grand ensemble symphonique, peut en faire demain sa chose. C'est une référence qui a sa valeur.

Mais un programme n'est pas tout. Tout dépend de la façon dont il est exécuté. Qu'a donc fait l'Harmonie de la superbe matière mise à sa disposition ? Confessons à ce sujet notre surprise admirative. Transformer en moins de 6 mois, comme il l'a fait, le style de la société, lui inculquer la notion si difficile de la justesse, obtenir d'elle la précision dans les attaques, toutes choses qui ont immédiatement sauté aux yeux des moins avertis, sont des indices qui ne trompent pas. M. Peyraud est un grand chef et l'Harmonie de Monthey peut aller très loin si elle continue de le suivre comme il est patent qu'elle l'a fait jusqu'à présent.

Dès l'attaque du premier morceau, la satisfaction s'est insérée dans le cœur et dans l'esprit des auditeurs. C'était prêt, su, au point et surtout — nous y insistons — c'était juste. Bravo M. Peyraud, bravo l'Harmonie ! L'ouverture de « Rosamunde » de Schubert, la Suite d'orchestre sur le même ouvrage, œuvres de fraîcheur quasi ingénue et de gracieuse simplicité, furent rendues avec un étonnant respect des textes musicaux et de la volonté créatrice. Mais c'est la symphonie en si mineur (l'Inachevée) du même auteur qui enleva tous les suffrages. Là — et dans le premier mouvement surtout — l'Harmonie s'est réellement surpassée et elle a procuré à l'auditeur séduit une intense satisfaction d'ordre artistique. Bois et cuivres — ceux-ci d'une douceur insoupçonnée — ont été parfaits. Le charme du grand Schubert a opéré et son souffle a passé sur la salle attentive.

On abordait la seconde partie du programme avec le « Prélude du déluge » de Saint-Saëns, œuvre d'inspiration évidemment différente mais qui, comme les exécutions précdentes, bénéficia d'une préparation impeccable, tant de la part du soliste que de ses accompagnateurs. On a beau dire, beau faire, la musique de Mozart souffre d'être transcrite et les musiciens de l'Harmonie, les clarinettistes notamment, ont du dépenser des prodiges d'attention et de souplesse, ils ne sont pas pervenus à restituer la fluidité et le tissage sonore arachnéen du style mozartien qui a besoin des cordes pour être défendu à la perfection. N'empêche que le « Menuet du divertissement en ré » fut aussi un des beaux moments du concert.

Ce dernier s'achevait par l'interprétation du « Ballet d'Isoline » de Messager dont la musique élégante et fine fut défendue avec plus que du bonheur par M. Peyraud et ses musiciens, fidèles jusqu'au bout à la tâche qu'ils s'étaient imposée de charmer leurs auditeurs.

Des applaudissements nourris ont salué le dernier accord de ce splendide concert. Ils s'adressaient au chef qui venait de s'imposer de si irrésistible façon et à ses musiciens dont on devine les efforts qu'ils durent faire pour ne pas trahir les intentions de leur directeur. Telle qu'elle est apparue dimanche soir, l'Harmonie a laissé l'impression de vouloir s'engager plus résolument que jamais dans la voie du perfectionnement auquel tendent tous les êtres épris d'idéal et les interprètes de cet art divin qu'est la musique. L'ensemble est équilibré et on sent chacun de ses composants animé des meilleures intentions. A ce propos, le rendement de l'ensemble accusait une nette amélioration, une vérité s'impose : la nécessité pour les solistes — ces ornements de tout ensemble musical — de suivre, eux aussi, le mouvement ascendant. Quelques-uns l'ont déjà compris ; ils travaillent à atteindre ce but et en ont donné la preuve dans l'exécution de leurs « traits » en ce qui concerne Schubert, Saint-Saëns et Messager. A tous leurs camarades d'en faire autant car plus l'ensemble est bon plus les solistes doivent être stylés.

Notre gratitude à l'Harmonie pour le beau cadeau qu'elle nous a fait dimanche : fait d'espoir et de foi en l'avenir de cette sympathique société.

Un auditeur.

La vie à Martigny

Harmonie municipale

Tous les cuivres... et batterie sont tenus d'assister à la *répétition partielle* de ce soir à 20 h. 30 précises.

Jubilé

M. Henri Charles a célébré dimanche le 25me anniversaire de son entrée dans le Service fédéral des téléphones. Il est à Martigny depuis 1914.

Nous adressons nos vives félicitations à ce fonctionnaire courtois et dévoué.

Conférence

Nous apprenons que nous aurons à nouveau le plaisir d'entendre prochainement au Cinéma Etoile, Me Suès, avocat et chroniqueur à la Radio. Il parlera du sujet suivant *« Allons-nous vers la guerre ? »* Nous ne doutons pas que cette conférence intéressera de nombreux auditeurs.

Tir militaire obligatoire

Les tirs militaires pour les communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg et La Bâtiaz auront lieu :

le dimanche 11 avril de 7 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures ;

le samedi 17 avril de 13 h. 30 à 18 heures ;

le dimanche 18 avril de 7 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.

Les tireurs ne seront admis que sur présentation de leur *livret de service* et de leur *livret de tir*. Le dimanche 11 avril, des cibles seront réservées aux tireurs qui désirent s'exercer.

La cotisation annuelle de 1 fr. et, pour les nouveaux membres, la finance d'entrée de 5 fr., seront perçues avant le tir.

Concours de sections St-Maurice

La liste des membres devant être posée au Comité cantonal pour le 15 avril, nous prions les tireurs désirant y prendre part de bien vouloir profiter de la journée de tir militaire du 11 avril pour s'inscrire auprès du comité ; passée cette date, les inscriptions ne pourront plus être prises en considération.

Pour se rendre au Stand, prière de *passer par la halte du M.-O.*, le chemin de la Poudrière étant interdit.

« La malle de Singapour » au Royal

Ce drame respire la mer, comme il respire l'Orient. Tour de force, sans doute. Mais aussi, quelle mise en scène ! Quels acteurs ! Quel scénario viril, passionné !

Avec *La malle de Singapour* renaît le film d'aventures, le vrai. Et, tout autant que le trio étonnant Clark Gable, Jeanne Harlow, Wallace Beery, c'est le goût merveilleux de l'aventure qui vous attirera cette semaine au cinéma Royal.

« Les temps modernes » à l'Etoile

Enfin ! après bien des mois d'attente, on va pouvoir assister à la projection du film le plus célèbre du monde entier : *Les temps modernes*, le dernier né de Charlie Chaplin. Un tel film ne se raconte pas, car il est avant tout une espèce de ballet, un enchaînement de gags. Charlot fait rire l'univers tout entier.

Charlot vous fera rire comme vous n'avez jamais ri.

Un bon conseil : n'attendez pas à dimanche soir pour voir ce film. Vous risqueriez d'être mal placé.

La vie sierroise

Chute mortelle

Mlle Madeleine Dischinger, âgée de 60 ans, a fait lundi soir une chute malheureuse dans les escaliers de sa maison. Relevée inanimée, elle reçut les soins de M. le Dr Bourguignet qui constata une fracture du crâne qui avait entraîné la mort.

Une fillette se noie

Vendredi dernier, à Mayoux, la petite fille de M. Antoine Antille, 3 ans, jouait avec des camarades lorsque soudain elle tomba dans une fontaine. Malgré les soins rapides qui lui furent prodigués, la pauvre petite a succombé.

A ses parents si cruellement frappés, nous présentons l'assurance de nos très vives condoléances.

Il y a lieu de remarquer qu'il y a deux ans un accident du même genre s'était déjà produit à Mayoux.

Soirée de gymnastique à Chippis

Samedi soir, la section de gymnastique de Chippis donnait sa soirée annuelle à la grande salle du Foyer à Sous-Géronde. On y notait la présence de MM. Devanthéry, prés. de la commune de Chippis, Wanner, prés. cantonal des Gyms-hommes, ainsi que d'anciens gymnastes que l'on retrouve toujours avec plaisir.

La partie musicale et le bal qui suivit furent conduits par l'orchestre « Alwais » Sion. La soirée fut ouverte par la présentation de la section. Les barres parallèles en section étaient d'une jolie combinaison, l'exécution et la difficulté étaient remarquables. Les pupilles se produisirent par des exercices aux cannes, d'un bel effet, car il fait toujours plaisir de voir travailler les griots. Le travail des individuels fut excellent. Le travail des barres, du cheval et des préliminaires faisaient à tout instant éclater les applaudissements.

Les deux frères Gay-Balmaz, Landry et Gander se firent particulièrement remarquer. Il serait trop long ici d'analyser tout le judicieux travail présenté par cette vaillante section dont Gander est l'âme, mais qu'il me soit permis de dire que le travail présenté aussi bien par les actifs que par les dames mérite des compliments sincères.

Soirée de gymnastique à Chalais

La section de gym de Chalais, présidée par le dévoué M. Narcisse Zuber, conseiller communal, a présenté dimanche dans la coquette salle de la Sté de chant de Chalais une représentation comportant de la gymnastique, des ballets, du chant, de la musique et du théâtre. La partie gymnastique réservait la surprise d'excellents exercices aux barres parallèles en section, suivis de tours individuels à cet appareil et d'un choix de mouvements d'école du corps exécutés par les actifs. Les pupilles ont présenté une leçon-type de culture physique qui a fait honneur et au moniteur et aux exécutants. Cette partie a été complétée par des exercices avec massues, numéro fort apprécié du public.

Un « Ballet des ramoneurs » (pupilles) et un « Ballet chinois » (dames) eurent tous deux un grand succès. On termina la soirée par une petite comédie fort spirituelle qui fit la joie des spectateurs.

On voit ainsi que les gymnastes de Chalais ont fait de la bonne besogne. C'est là une preuve de leur volonté d'assurer à la section locale l'avenir que lui souhaitent les nombreux amis qu'elle a au chef-lieu du district. Félicitons l'actif comité de la section, en particulier les moniteurs Rod. Roussy, Jean Duay et Philibert Zufferey, principaux artisans du succès remporté.

Confédération

La tragique explosion de Genève

Nous avons publié en première page les détails de la terrible explosion qui détruisit tout un gros immeuble aux Eaux-Vives. Mardi, deux experts fédéraux et les chimistes cantonaux genevois étaient sur les lieux. Il résulte de leurs constatations que c'est bien au gaz d'éclairage qu'est due la catastrophe. Il paraît que 42 mètres cubes de gaz auraient été répandus lundi dans l'appartement par le coiffeur Graf, pour mettre fin à ses jours et à ceux de sa femme et de sa petite fille, âgée de trois ans. Il faudra déterminer encore pour quelle cause cette masse énorme de gaz a explosé.

L'autopsie du corps du coiffeur Graf a révélé dans le sang du coiffeur une proportion de 20 % d'acide de carbone. Le doute n'était plus possible : les époux Graf et leur fillette s'étaient asphyxiés au moyen du gaz d'éclairage. Le coiffeur, dont les affaires marchaient mal, était suspecté pour être l'auteur d'une tentative d'incendie ; c'est certainement pour cette raison qu'il voulut se donner la mort avec le gaz. Lui et sa famille étaient déjà morts quand s'est produit l'explosion qui a causé la mort du garçon laitier. Les dégâts s'élèvent, d'après la première expertise, à près de 300.000 fr.

Pilote blessé

Dimanche après-midi, à Altdorf, au cours d'exercices organisés par la section de vol à voile d'Uri, le pilote Walter Jauch, montant un nouveau planeur, a capoté au départ. Il souffre d'une double fracture de la cuisse.

Etranger

Mort d'un savant suisse à l'étranger

On annonce le décès, survenu à l'âge de 42 ans, du savant genevois André Naville, professeur de zoologie à l'Université d'Istanbul. Le défunt, qui enseignait à Istanbul depuis 1933, avait fait ses études à Genève, Zurich et Paris.

Six enfants périssent dans un incendie

Un terrible incendie a éclaté à Port Alleghany et a causé la mort de six enfants, âgés de 8 mois à 15 ans. Ces enfants dormaient dans une maison en bois lorsque le feu éclata subitement et se répandit dans toute la maison, avec une telle rapidité que les parents eurent grand'peine à sortir à temps. Les enfants furent pris dans leurs chambres comme dans une souricière. Tentant de traverser les flammes pour les sauver, leurs parents furent grièvement brûlés et leurs efforts furent vains.

Un crime énigmatique

Le fourreur Anton Hampel, âgé de 79 ans, et sa femme Joséphine, ont été trouvés morts à leur domicile, à Vienne. Il s'agit d'un crime commis d'une manière bestiale par la domestique Wolf, âgée de 30 ans, avec l'aide de son mari, un chauffeur. Le cadavre de la meurtrière a été découvert un peu plus tard. Le chauffeur a été arrêté dans la soirée.

Un attentat à la dynamite

Près de Nelson, dans la Colombie britannique (Canada), 4 écoles et 2 halles de gymnastique ont été détruites par une explosion et un incendie qui suivit. Une cinquième école a été endommagée ; il s'agit d'un attentat à la dynamite.

La rose d'or

La rose d'or offerte par le pape à la reine d'Italie a été remise à la souveraine au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient le roi d'Italie et de hauts dignitaires et qui s'est déroulée à la chapelle royale du Quirinal.

Monsieur et Madame Jean RIBORDY-MARCLAY ;
Mesdemoiselles Madeleine et Geneviève RIBORDY ;
Madame Ida de MAYER-CONTAT ;
Monsieur Armand CONTAT, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Julie REPOND-CONTAT, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Léonie CONTAT-MERCANTON, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur le Docteur Charles CONTAT ;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Henri RIBORDY ;
Les familles RIBORDY, de Sembrancher, Othmar BONVIN, Othmar CALPINI, Antoine RIBORDY, SEINGRE-CONTAT, Jean-Pierre CONTAT, MERCANTON, de TORRENTE, TROTTET, DURIER, PERNOLLET,

ont l'honneur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

Madame Cécile RIBORDY

née CONTAT

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, décédée le 5 avril 1937 dans sa 71me année, après une longue et pénible maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Monthey, le mercredi 7 avril, à 10 h. 30.

Madame veuve Nathalie RIMET, *les familles parentes et alliées, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui y ont pris part, la société des Retraités CFF, le Football-Club de St-Maurice, en particulier.*

A vendre ou à louer

CAVES DU MIDI, à SION

avec appartement, 2 pièces, pour cause de reprise du Café des Sports. **Conditions avantageuses.**

S'adr. au **Café des Sports, M. Machoud.**

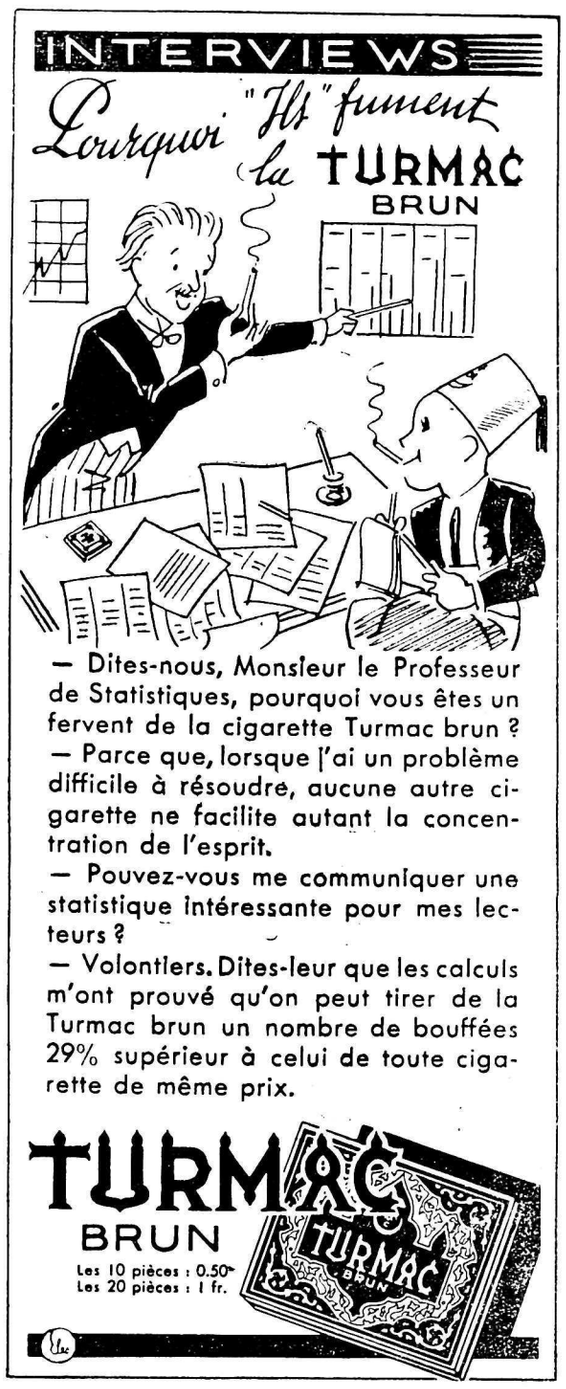

Cuisinière à Gaz
Boiler électrique

Voici l'équipement d'une **cuisine moderne** qui répond aux conditions de commodité et de modicité de coût d'exploitation qu'exigent actuellement ceux qui les utilisent. — Renseignements auprès des

Services Industriels de la Commune de Sion

Bureaux de Sion et de Montana

ROYAL **Clark GABLE** **Jeanne HARLOW** **Wallace BEERY** dans

La Malle de Singapour

Café-Restaurant des Sports

Rue des Bains, SION

Nous avisons notre honorable clientèle que nous avons remis notre établissement à **Mme Oscar Machoud, Sion.** **Hoirie Mischlig.**

Me référant à l'avis ci-dessus j'informe le public de Sion et environs que je reprends, dès ce jour, le Café des Sports. Par des marchandises de premier choix et un service soigné, j'espère obtenir la confiance de ma future clientèle.

Se recommande : **Mme Oscar Machoud.**

ENFIN . . . !

Dès vendredi à L'ÉTOILE

SUIS ACHETEUR

Portions en bordure

grande route, pour si possible assez grande quantité. Payement comptant. Offres sous AS 103 L à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A VENDRE

morceau de terrain

de **8** mesures, à la **BATIAZ, abricotiers et asperges** en plein rapport. S'adresser sous chiffres 10200 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Société de Tir de MARTIGNY

Tir Militaire obligatoire

les 11 avril, 17 avril après-midi et 18 avril

A louer

pour la saison d'été 1937

l'Hôtel de la Dent d'Hérens

avec ses dépendances, aux MAYENS DE SION

Altitude 1400 m. - 60 lits

Les immeubles seraient éventuellement A VENDRE

Faire les offres à la Banque Cantonale du Valais, à Sion

UNE SAGE PRÉCAUTION :

pour le viticulteur avisé consiste à s'assurer dès maintenant le meilleur insecticide pour lutter contre les chenilles de

COCHYLIS et EUDEMIS

Les Nicotines titrées 15 % „CUPRA" simple et renforcée sont parfaitement au point, dosées scientifiquement et détruisent chenilles et œufs pondus.

PURETÉ — CUPRA — QUALITÉ

Emballages d'origine :
jaunes = Nicotine 15 % simple
verts = Nicotine 15 % renforcée

Passez de suite votre commande à votre fournisseur.

Fabriquée aux Usines chimiques de Renens

SOCIÉTÉ DES PRODUITS CUPRIQUES S. A.

Mise en soumission

Le Comité des Subsistances du 19me Festival des Musiques du Bas-Valais, à Bagnes, met en soumission **la fourniture du repas de midi** le 30 mai 1937.

Pour consulter le cahier des charges s'adresser à M. Louis Cretton, conseiller à Montagnier-Bagnes.

Les soumissions devront parvenir au Comité soussigné pour le 15 avril au plus tard.

Le Comité des Subsistances.

LA BOUSSOLE

est au navigateur ce qu'est la comptabilité au commerçant et à l'industriel. Mieux ces deux instruments seront conditionnés, plus il sera facile à l'un de conduire son vaisseau, à l'autre son entreprise.

Soumettez-moi votre comptabilité, j'examinerai avec vous si elle répond aux exigences modernes.

W. EMMEL Bureau de comptabilité **Maison Marquis** **SION**

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à vue — en Caisse d'Epargne — à terme

Toutes opérations de Banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

Une marchandise totalement épuisée

Même à l'époque actuelle il n'est pas rare d'entendre dire : « Cette marchandise est épuisée » — « Toutes les chambres sont occupées » — «Toutes les places sont retenues » — « Le livre est complètement épuisé » — « La salle étant comble, des centaines de personnes s'en virent refuser l'accès ». A quelle secrète puissance doit-on ce résultat ? Certainement à une réclame bien conduite. Le meilleur livre ne se vend pas si on ne le rappelle pas constamment au public par de la réclame. Le meilleur artiste doit jouer devant une salle vide, si son concert n'a pas été annoncé auparavant avec insistance dans les journaux.

Ce puissant moyen, qui conduit au succès, est également à votre disposition. Vous aussi pouvez faire usage de la presse. Plus la vie économique et politique est mouvementée, plus les journaux sont lus. Profitez-en et attirez l'attention du lecteur sur votre maison, sur votre produit. Celui qui rappellera constamment le nom de sa maison au public obtiendra de bons résultats.

Depuis plus de 100 ans, Orell Füssli s'est spécialisé dans la publicité par les journaux. Confiez-nous aussi votre réclame.

Notre grande expérience, notre personnel qualifié, notre bureau technique pour l'élaboration de dessins et de textes, contribueront au succès de votre publicité.

Pouvons-nous vous rendre visite, sans aucun engagement de votre part ?

Orell Fussli-Annonces

Angle Avenue de la Gare - Avenue des Acacias

Martigny Téléphone 61.252

Jusqu'à épuisement !

Graisse de cuisine

Qual. A B
Bidon de 5 kg. **9.- 10.50**
Bidon de 10 kg. **17.50 20.--**
seulement bonne qualité
prix spécial par 20 kg.

Jos. WOLF, Coire, tél. 6.36

A vendre

3000 plantons de fraises

Mme Moutot, 2 fr. le cent.
A la même adresse, **à louer**

Petit Appartement

S'adresser Frédéric Moulin, Av. du Simplon, Martigny.

On cherche à placer en

échange

jeune garçon de 14 ans contre garçon ou fillette du même âge, dans bonne famille. Offres à **P. Hartmann,** professeur, **Zurich,** Scheffelstr. 23.

M. Gross

Avocat - Martigny

DE RETOUR

Etude ANGLAIS

en 2 mois

CLARENS près Montreux

mixte, tout âge, interne fr. **140.-** par mois, externe fr. **50.-** par mois. **Cours du 26 avril au 26 juin.** Prospectus : *Case postale 1970, St-François, Lausanne.*

A LOUER à Martigny-Ville

ensemble ou séparément

une part de maison grange, écurie

S'adresser sous 10132 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A remettre à Sion

pour cause de santé

MAGASIN de tissus-mercerie

au centre de la ville. Facilités de paiement. Offres sous P 2080 S Publicitas, Sion.

Salon de Mode „Chez Louise"

MARTIGNY-Bourg

GRANDE NOUVEAUTÉ ET CHOIX DE

Chapeaux de Printemps

TRANSFORMATIONS ET RÉPARATIONS

Au lieu de chercher des cautions

il vaut mieux s'adresser à la Banque Uldry & Cie, à Fribourg, qui escompte des billets sans garantie à court terme jusqu'à fr. 500.—. On peut écrire en indiquant la situation financière. La réponse suit sans frais, mais les faillis, poursuivis, assainis, secourus et intermédiaires sont priés de s'abstenir.

A l'occasion du

Festival des Fanfares villageoises du Centre

la Société de musique l'Indépendante, **CHARRAT,** demande PLUSIEURS

Sommelières

Faire les offres à M. **Hermann Gaillard,** président du Comité d'Organisation, Charrat

Pour tous les goûts ! Pour toutes les bourses !

et toujours le meuble chic et de qualité....

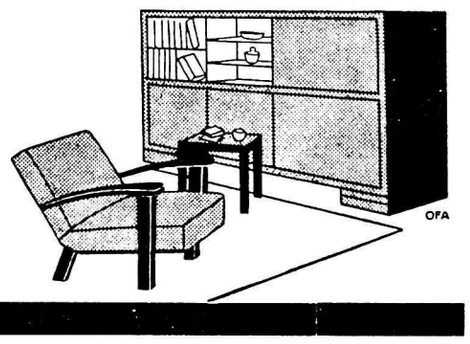

A. Gertschen

FILS Fabrique de Meubles **Naters-Brigue**

PIANOS - HARMONIUMS

Pianos droits et à queue. Harmoniums des meilleures marques. Harmoniums pliants. Instruments d'occasion.

Vente, location, accordage et réparations

H. HALLENBARTER - SION

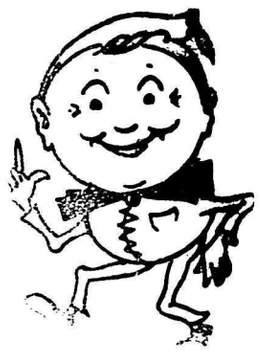

Le joli Cadeau

vous le trouverez au MAGASIN DE

L'Imprimerie Nouvelle

A. Montfort - Martigny

Boissard Frères

Menuiserie mécanique
Téléphone 61.50 **MONTHEY**

TRANSPORTS FUNÈBRES

Cercueils simples et de luxe
Croix - Transports par auto-corbillard. *Prix modérés.*

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 4

Marie-Jeanne

Fille des Champs

ROMAN
DE MARCELLE DAVET

D'ailleurs, la pensée n'en effleura même pas l'esprit de Marie-Jeanne. Sous la dure loi ancestrale, toutes les filles de sa race avaient ployé le front ; l'antique instinct d'obéissance courbait l'âme de Marie-Jeanne. Elle ne se révoltait pas et subissait d'avance sa souffrance, presque avec joie.

Cette vieille maison, qui avait abrité son berceau, connu ses jeux de petite fille, l'éveil de son intelligence et de sa sensibilité ; ces vastes champs roux, si larges qu'ils semblaient borner l'horizon ; ces prés, dont elle avait si souvent remué l'herbe odorante ; ces bois dont elle connaissait les moindres recoins, les moindres rumeurs, les bruits de sources et les cris d'oiseaux · ces vignes, dont, à l'automne, à l'heure grisante des vendanges, elle avait de ses mains cueilli le beau trésor, il faudrait donc les quitter. Il y aurait un jour où de tout cela dont pendant des années elle s'était complue à se croire maîtresse, elle serait brutalement dépossédée.

Elle s'en irait vers un autre toit, une terre nouvelle, un pays différent. Jusqu'au ciel qui changerait. Sait-on jamais vers quel lieu incertain la vie entraîne les jeunes filles ? Ah ! pour qu'elle pût, sans trop de déchirement, s'arracher de ces choses, comme il faudrait qu'il fût beau, tendre et charmant, le jeune époux promis à son cœur !

A la pensée de cet inconnu qui viendrait un jour la prendre par la main et la conduire vers une destinée nouvelle, le teint pâle de Marie-Jeanne s'empourpra. Elle n'eût pas eu dix-huit ans, elle n'eût pas été ce miracle de pureté, de fraîcheur, de candide ignorance, si l'évocation de l'homme qui, le premier, lui parlerait d'amour, ne l'eût pas remplie d'émoi.

A cette minute, Jean-Marie la regarda: Ses cheveux de soie, semblables à des brindilles d'or, auréolaient son front d'une sorte d'ombre rousse ; son visage, à la peau satinée comme des pétales de roses, s'affinait sous l'ardeur de la pensée. Elle leva vers lui des yeux pleins d'ignorance : et, pour cacher son trouble, elle se mit à rire, d'un rire léger, fait de douceur, un rire qui semblait s'appliquer à dérober sa vraie pensée.

— Pourquoi ce silence, ma petite sœur ? interrogea le jeune homme. A quoi songes-tu ?

Elle répondit, un peu nerveuse :

— Demande à Musset ; à quoi rêvent les jeunes filles ?

Le mot qui brûlait ses lèvres effleura celles de Jean-Marie :

— L'amour.

— Mais oui, pourquoi pas ? Puisque je devrai un jour quitter la Grand'Combe, que ce soit au moins par amour, mon frère chéri ! Jusqu'ici, je n'ai connu qu'une tendresse : toi : qu'une beauté : toi. Alors, vois-tu, je rêvais à l'homme, étranger à toi, différent de toi, et que j'aimerais plus encore que je ne t'aime, puisqu'il sera à lui seul tout mon passé, tout mon avenir, toute ma vie. Crois-tu, dis, crois-tu qu'il existe ?

— Mais certainement ! Il n'y a plus de contes de fées, mais il y a encore des princes charmants. Seulement, les belles ne dorment plus. Elles ont les yeux grands ouverts sur toutes choses et elles aiment d'y voir clair. N'est-ce pas, ma petite sœur ?

Elle admira, une fois de plus, la bouche fraîche, le fin profil d'éphèbe grec, le corps svelte du jeune garçon, et elle dit, avec un soupir :

— Le prince charmant ! J'ai bien peur qu'à tes côtés il ne pâlisse un peu. Il ne pourra jamais être beau comme toi !

— Ne dis pas de bêtises... Je n'ai rien d'un Antinous. Tiens, regarde plutôt Marie-Jeanne.

— Ah ! murmura la jeune fille, enfin.

Le toit de la maison familiale surgit, large et net, entre les bouquets d'arbres. Un brusque tournant de la route la montra soudain tout entière. Déjà on voyait voleter les pigeons, vers la gauche, auprès du vieux colombier. Le reste, l'amour futur, la présence du frère tant chéri, tout disparut dans l'âme de Marie-Jeanne : Il n'y eut plus de réel que cette brusque apparition. Elle se drassa dans la voiture, toute rosie par l'excès de l'émotion nouvelle. Ses jeunes bras, si blancs, sous l'éblouissante lumière, se tendirent en un geste d'offrande. Elle cria, extasiée :

— La Grand'Combe ! Oh ! Jean-Marie, la Grand'-Combe.

Les grilles du jardin étaient ouvertes ; l'auto décrivit un virage savant et vint stopper face à la porte cochère. Le bruit du moteur fit s'envoler une nuée d'oiseaux qui nichaient au creux des vieux arbres ; les deux portières s'ouvrirent à la fois et les jumeaux en descendirent. Le vieux chat gris vint ronronner contre les jupes de Marie-Jeanne et le chien de garde, reconnaissant son jeune maître, aboya en gambadant. Au fond du couloir, il y eut le bruit habituel des galoches de la servante et, la figure ridée sous la coiffe des Aveyronnaises, la vieille Toinette apparut.

— Que te voilà grande, ma Jeanne ! s'exclama-t-elle. Que te voilà belle, aussi belle que notre Jean-Marie.

— Crois-tu ? répondit gaiement la jeune fille, en plaquant deux baisers sonores sur les joues parcheminées de la brave femme qui, les ayant vus naître tous deux, s'octroyait la familiarité des vieux serviteurs:

— C'est cette robe qui te va ! Te voilà une demoiselle, une vraie demoiselle de la ville et bonne à marier, tout comme les filles du docteur.

— As-tu fini de complimenter ma sœur, espèce de flatteuse ? Tiens, voilà sa malle. Range-là, veux-tu ?

Des bras blancs de Jean-Marie, la panière d'osier, cordée avec soin par les bonnes religieuses, passa dans les mains calleuses de Toinette.

— Où et mon oncle ? interrogea Marie-Jeanne.

— Descendu à Mérignac, pour voir la Rose Féril, qui est malade.

— La petite modiste ? Mais mon oncle n'est pas médecin, que je sache.

— Non, mais on le consulte quand même, fit Toinette, en se rengorgeant, car l'estime où l'on tenait son maître l'enorgueillissait.

— Le docteur est donc absent ?

— Probable. Tiens, petite, regarde le beau bouquet de fleurs que t'a cueilli Tiennet.

— Etienne, le pâtre, il est toujours chez nous ?

— Et où voudrais-tu qu'il fût pour être mieux ?

— C'est vrai. L'oncle Noël est si bon.

— Trop bon. Ce grand fainéant de Gentil en abuse.

— Le bouvier ?

Elle se mit à rire.

— Allons, tu ne désarmes pas, ma pauvre Toinette. Depuis des années, je t'entends grogner contre Gentil.

Le vieille marmotta entre ses dents :

— Je n'aime pas les paresseux.

Tout en causant, elle avait défait la valise et posé sur le lit le mince trousseau de pensionnaire de Marie-Jeanne.

Celle-ci soupira :

— Conçoit-on qu'on habille ainsi une fille de mon âge ! Je ne sais pourquoi j'ai rapporté toutes ces horreurs. J'espère que les catalogues des grands magasins de Paris arrivent toujours ici ?

— Seigneur, il y en a plein un placard !

— Oh ! ne remontons pas au déluge, ma Toinette ; ceux de cet été me suffiront.

— Pourquoi faire, grand Dieu !

— Mais une commande. J'ai besoin de linge, de robes, de toilettes en un mot.

La vieille la regarda, malicieusement, par-dessus ses lunettes, mal posées à l'extrémité du nez.

— Eh ! eh ! serions-nous coquette, par hasard ?

— Un peu, c'est vrai.

(à suivre)

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres, Paris.

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura.